



## COMMISSION LOCALE DE L'EAU

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux  
Yèvre-Auron

### **Séance plénière de la CLE**

#### Compte-rendu de la réunion du 26 février 2019

La Commission Locale de l'Eau du SAGE Yèvre Auron s'est réunie le 26 février 2019 à 13h45, en salle des délibérations de l'Hôtel du Département à Bourges.

Sur 43 voix que compte la CLE, 22 voix étaient présentes ou représentées (cf. liste jointe à la fin du compte-rendu).

#### L'ordre du jour était le suivant :

- Validation du compte-rendu de la CLE du 06 décembre 2018
- Avis sur les questions importantes du SDAGE / PGRI
- Avis sur le Plan Annuel de Répartition 2019
- Rapport d'activité 2018
- Présentation du 11<sup>ème</sup> programme 2019-2024 Agence de l'Eau
- Point d'étape du projet de CTGQQ
- Questions diverses :
  - Etat de la ressource en eau
  - Bilan des dossiers de déclaration reçus en 2018
  - Sites retenus pour l'étude Zone d'Expansion des Crues

## Ouverture de la séance

M. DELEUZE

Nous allons pouvoir commencer. Je vous demanderai la possibilité d'ajouter à l'ordre du jour en questions diverses :

- l'état de la ressource en eau qui sera présenté par la DDT. *Pas d'objection.*
- deux courriers que nous avons reçus : la réponse à l'Agence de l'eau sur la motion prise le 6 décembre et une sollicitation du Président du Comité de bassin. *Pas d'opposition.*

## 1 Validation du compte-rendu de la CLE du 06 décembre 2019

M. DELEUZE

Je pense que vous l'avez tous eu et lu attentivement. Est-ce qu'il y a des personnes qui souhaitent s'exprimer ?

*Voix contre : 0 - une abstention : M. BELLERET.*

***Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.***

## 2 Avis sur les questions importantes du SDAGE / PGRI

*La présentation faite par l'animatrice est annexée au présent compte-rendu.*

### **QUALITE – diapo 13**

M. MELUN

Je suis d'accord pour dire que l'agriculture est au cœur des débats actuellement. Je tiens quand même à souligner que le 1<sup>er</sup> utilisateur de la molécule la plus fréquemment citée en ce moment n'est pas l'agriculture mais la SNCF. Il faut essayer de partager les causes. L'emprise de la SNCF sur les territoires français y compris sur le territoire du SAGE est très importante. Il faut essayer de focaliser les débats de manière équitable.

M. BUTOUR :

A la lecture des différents points, on a l'impression que l'agriculture seule est responsable de tous les maux de l'eau. Toute activité humaine a un impact. Il est bien reconnu que les structures routières sont aussi très négatives vis-à-vis des rivières.

M. DUPERAT

J'interviens à titre personnel, on sait très bien que le ruissellement à partir des routes et autres périphéries sont liés aussi à la pollution. On le précisera.

*Animatrice*

C'est précisé de fait puisque les réseaux d'eaux pluviales ne sont situés qu'en secteur urbain donc la gestion des eaux pluviales se fait en secteur urbain. Il n'y a pas d'équivoque dans l'énoncé (« *mieux gérer les eaux pluviales qui se chargent de pollution en ruisselant sur les sols* »).

M. BENOIT

Sur le point 1, les collectivités, les particuliers, leur sort est déjà réglé puisqu'ils n'ont plus le droit d'acheter, de stocker et d'utiliser des produits phytosanitaires, collectivités comprises. La preuve c'est qu'il y a de plus en plus de communes qui passent à 0 pesticides. Ça reste à prouver dans certains autres domaines aujourd'hui. Je peine à être convaincu quand on a une autorisation qui est prolongée de 15 ans pour l'amélioration des choses. Sur le point 3, sur l'assainissement collectif, il n'y a pas trop de soucis, aujourd'hui toutes les collectivités sont dotées ou vont se doter d'équipements de traitement des eaux usées, que ce soit des lagunages ou des stations d'épuration, parce qu'on a au-

dessus l'épée de Damoclès : l'État fait pression. Quand on regarde les systèmes d'assainissement non collectif, quand je vois, je parle de ce que je connais parce que je fais partie de la commission SPANC de ma communauté de communes et on a été le 1<sup>er</sup> SPANC du département à être mis en place, on a un taux de renouvellement qui avoisine les 1 voire 2% par an. Ce qui est complètement ridicule, parce que dans le domaine il n'y a pas d'obligation faite aux propriétaires d'améliorer leur système même quand ils sont non-conformes sauf s'ils vendent leur bien. Et bien avec un système comme ça, dans 150 ans on sera toujours au même niveau. A mon sens il y a quelque chose qu'il faudrait faire ; ceci dit ce n'est pas si évident pour des gens qui ont des petits revenus, quand on leur dit qu'il faut mettre 10000 € pour changer leur système d'assainissement non collectif, ce n'est pas à la portée de tout le monde. Ce sont des points qu'il faudrait renforcer, on pourrait faire une proposition.

#### M. DELEUZE

Souvent, les gens ont des revenus qui sont très faibles et effectivement il y a la problématique de renouveler l'assainissement. Il me semble qu'il y avait théoriquement, mais je n'en ai pas vu beaucoup, une aide de l'Etat qui était plus ou moins annoncée. Mais après on va vous dire que vous ne rentrez pas dans les conditions, vous n'êtes pas dans le bon créneau, il faudrait que vous soyez dans une autre structure plus grande pour qu'on vous aide. Tant qu'on restera comme ça, c'est vrai que l'assainissement non collectif posera des problèmes.

Mais ce n'est pas en retirant des subventions sur l'assainissement collectif qu'ils ont l'intention d'en mettre pour le non collectif, faudra pas rêver. Après s'il y a des petits villages où il y a des concentrations est-ce qu'il faut mettre des micro-stations pour 3 ou 4 appartements ? Qui est-ce qui va partager les frais ? On les raccorde comment ? Ce n'est pas toujours évident...

#### M. PROFFIT

Je suis d'accord avec vous en disant qu'il y a sûrement un gros problème de niveau de revenu pour les gens, c'est un problème qui est très important l'assainissement non collectif. Mais je voudrais aussi mettre ça en regard du milieu agricole. Souvent on leur demande de faire des travaux et le niveau de revenu n'est pas mieux, mais c'est fait quand même parce qu'il n'y a pas le choix. Ces charges sur l'exploitation c'est du revenu en moins.

#### M. BRUNET

Je veux juste rappeler, je le présenterai tout à l'heure dans le 11<sup>ème</sup> programme de l'Agence de l'eau, mais dans le cadre du 10<sup>ème</sup> il y avait des aides qui étaient consacrées à la réhabilitation de ces demandes, dans le cadre d'opérations groupées qui devaient être portées par un SPANC. Donc il y avait des possibilités dans le cadre du 10<sup>ème</sup>, il reste encore des possibilités dans le cadre du 11<sup>ème</sup> mais c'est sûr que tous les assainissements ne sont pas éligibles ; il y a des critères d'impact sur la santé, de rejet direct qui sont intégrés. Il y a également des critères de date d'achat de la maison. Je présenterai tout à l'heure ces possibilités dans le cadre du 11<sup>ème</sup>.

#### M. BARACHET

Sur le dernier point, je pense qu'il ne faudrait pas sectoriser les choses de pollution par exemple : les zones de baignade, de captages... Il faut travailler sur l'ensemble du bassin ; en plus on est dans les campagnes où les gens aiment bien mettre les pieds dans l'eau ou bien se servir de l'eau, que ce soit pour les poissons ou autre. C'est aussi une image de marque de nos campagnes. Moi je pense que si on veut arriver à avoir des zones de baignade, de captages en bon état, il faut travailler sur l'ensemble.

#### *Animatrice*

J'aurais voulu souligner une priorisation sur ces points puisqu'apparemment tout le monde est d'accord avec les pistes d'actions proposées. Souhaitez-vous inscrire une autre piste à explorer avec l'action sur l'ANC ? Toutefois David BRUNET, de l'Agence de l'eau, pourra le confirmer mais en fait je ne pense pas que la dégradation des masses d'eau soit aujourd'hui clairement identifiée du fait de l'impact de l'ANC. C'est peut-être aussi pour ça qu'il n'y a pas d'enjeu important ou de question prioritaire, de piste d'action sur ce volet-là. Est-ce que c'est parce que c'est difficile à prouver ou est-ce que c'est parce que c'est tellement diffus que ça ne se ressent pas sur l'état des masses d'eau ?

#### M. BRUNET

Aujourd'hui, l'assainissement non collectif par rapport à l'objectif du bon état écologique des cours d'eau n'est pas un enjeu. L'ANC peut être un enjeu notamment sur des zones avec des exigences en termes de bactériologie ou de baignade, c'est pour ça que ça avait été historiquement très ciblé sur

ces secteurs-là. Aujourd'hui si on intervient dans le cadre du programme pour financer la réhabilitation d'ANC, c'est un soutien rural aux particuliers pour la réhabilitation, mais ce n'est pas un enjeu pour l'atteinte de la qualité des masses d'eau.

*Animatrice*

J'aurais souhaité poser la question à l'Assemblée si l'ensemble des pistes proposées vous semblent pertinentes on peut effectivement l'indiquer. Est-ce que certaines vous semblent plus prioritaires que d'autres et est-ce que vous souhaitez rajouter cette piste d'action sur l'ANC ?

Au vu de l'intervention de la Fédération de pêche, est-ce que finalement en premier lieu, réduire l'usage semble le plus important puisque ça impacte l'ensemble du bassin versant et l'ensemble des usagers ? J'avais noté aussi qu'encourager les changements de pratiques nécessite un accompagnement complet et aussi peut-être un changement de comportement des consommateurs ou des habitants. Je ne sais pas ce qu'il y a derrière les mots « encourager les changements de pratiques » mais il n'y a sûrement pas juste à changer les pratiques, il faut changer les mentalités et les méthodes de consommation.

M. BARACHET

Ce que vous venez de dire, ça rentre dans la gouvernance, c'est primordial pour avancer.

*Animatrice*

Si vous le souhaitez on peut l'ajouter aux deux endroits ou le souligner sur les deux volets et indiquer que ce premier point semble prioritaire à la CLE.

M. DUPERAT

On le sait, il y a un certain nombre de questions qui se recourent.

M. DELEUZE

Il est vrai que si on doit prendre la santé humaine il y a un risque d'être le point le plus important, on pourrait le proposer en 1 « Réduire les usages et les transferts... » de toute façon c'est ce qu'il se fait depuis pas mal de temps et on n'est pas au bout du bout et ça reviendra assez souvent.

« Aménager le territoire avec des haies... » ça s'est fait pas mal avec l'agriculture, c'est déjà en cours depuis longtemps.

« Le niveau de collecte... » Il y a pas mal de stations qui viennent d'être refaites, on va les entretenir et les normes vont encore changées, les process aussi pour améliorer.

« Améliorer la recherche de micropolluants... » C'est bien pour la qualité mais on n'a pas de main mise dessus, on n'est pas chimiste, on n'est pas spécialiste de recherche de micropolluants. On en découvre à priori à chaque fois.

Il n'y a pas grand-chose mise à part remonter la santé humaine. Surtout au niveau des captages d'eau potable parce que la production de coquillages ce n'est pas ce qui va ruiner l'économie du Cher. Est-ce que quelqu'un veut faire remonter une priorité sur la qualité de l'eau dans celles qui sont proposées ?

M. BARACHET

« Réduire l'usage et les transferts » est la plus importante parce qu'elle conditionne finalement la santé humaine mais aussi l'alimentation, l'abreuvement du bétail etc. Pour moi c'est l'ensemble de la protection de la santé qui réside derrière ça.

M. ALLEE

Quand on lit les différentes pistes, en fait il n'y en a pas une qui est principale par rapport à l'autre c'est simplement les premières on est plus sur les pesticides et les fertilisants ensuite on passe aux polluants, aux micropolluants et aux pollutions bactériologiques. La première ne regroupe pas tout l'ensemble.

M. POITE

Peut-être également un complément sur ce qu'on voit à l'écran. En ce qui concerne les stations d'épuration ou les SPANC, effectivement le critère macro-polluant n'est pas un critère important en ce qui concerne le Cher pour la dégradation des masses d'eau. D'autre part, toujours en ce qui concerne le Département du Cher, vous savez probablement qu'aujourd'hui il y a un contentieux européen sur la directive ERU (Eaux Résiduaires Urbaines) et qui concerne je crois 365 stations en France et il n'y en a pas une seule dans le Département du Cher grâce au fait que l'on s'attache depuis 10 ans dans le Département à améliorer la qualité des stations d'épuration. Depuis 2009, on augmente la qualité de nos stations d'épuration, donc en directive ERU il n'y en a pas une seule dans le Cher en

précontentieux. Ensuite, en ce qui concerne les eaux pluviales, le problème c'est le mélange eaux pluviales/eaux usées dans des réseaux unitaires et cela concerne quelques centres-villes du Département comme par exemple le centre-ville de Bourges.

A priori dans le Département je ne vois pas de pollutions bactériologiques, il y a des pollutions autres sur les plans d'eau mais qui sont plutôt des pollutions par les phosphates en particulier et on a des efflorescences de cyanobactéries. En ce qui les recherches de micropolluants, il y a des normes qui sont appliquées aux stations d'épuration qui sont mises en œuvre dans le Département. Voilà quelques compléments d'informations, l'Agence de l'eau a peut-être d'autres ?

M. BRUNET

Oui pour compléter, car je partage ce qui a été dit. Aujourd'hui, d'un point de vu de macro-polluant, les stations d'épuration sont ou vont être aux normes. Là où il y a encore des efforts importants à faire c'est au niveau de la collecte. On sait aujourd'hui qu'il y a des rejets qui sont directs, notamment lorsqu'il y a des surcharges hydrauliques et c'est sur ce thème aujourd'hui qu'il faut acquérir de la connaissance pour arriver à collecter un maximum et éviter ces rejets directs au milieu naturel. Au niveau des stations d'épuration aujourd'hui elles sont plutôt aux normes, même s'il y en a encore qui sont en renouvellement. L'effort important est à faire sur les rejets directs, notamment liés à la collecte.

#### QUANTITE – diapo 14

M. DUPERAT

S'il y avait à prioriser dans cette quantité, je pense que la première priorité serait et tout le monde peut le faire c'est « *Poursuivre les économies d'eau dans tous les usages : revenir à un équilibre là où les prélèvements sont intenses et créent un manque d'eau* », le second selon moi « *Assurer en priorité l'alimentation en eau potable, aujourd'hui et pour le futur* », le troisième « *Sauvegarder ou retrouver le caractère naturel des espaces inondables par les crues ou les submersions marines* ».

Ensuite, ça me paraît très utopique : « *Anticiper les effets du changement climatique sur l'eau et les rivières* »... nous n'avons pas encore suffisamment d'années et de statistiques pour véritablement approuver des méthodes scientifiques. Même si on sait très bien qu'il y a un changement climatique, l'anticiper ça veut dire revenir aussi à ce que je mettrais en premier point : « *Poursuivre les économies d'eau...* ». Je pense que la priorité des priorités est de faire prendre conscience à toutes et à tous de la nécessité d'économiser l'eau et surtout revenir à des espaces qui sont capables d'accepter de l'eau. C'est le point « *Sauvegarder et retrouver le caractère naturel...* » et quand on voit le dernier point « *Aménager différemment le territoire pour limiter les ruissellements pouvant provoquer des inondations* » nous n'allons pas rentrer dans la polémique, à savoir qu'on sait très bien que certains permis de construire ont été autorisés dans des zones inondables. Je pourrais même citer des exemples très précis, pas dans le département car je ne vexerai personne, mais ayant été pendant de très longues années en Touraine, je peux vous assurer que si la Loire venait à déborder, la ville de Saint-Pierre des Corps aurait 80 cm d'eau...

En ce qui me concerne, la priorité c'est poursuivre les économies d'eau et en second point assurer l'alimentation en eau potable. La parole est à vous.

M. BARACHET

Je reviens sur le dernier point « *Aménager différemment le territoire...* » parce que lorsqu'on a creusé les fossés ou enfoncé les lits des rivières, on a diminué la quantité d'eau pour les crues certes. Mais en fait on les a faites plus forte vers l'aval en faisait venir l'eau plus rapidement. Donc « *aménager différemment le territoire* » je ne dis pas que c'est prioritaire, mais il ne faut pas le mettre trop à part. Par contre anticiper le changement climatique ça veut peut-être dire s'occuper de quelles cultures on fera en fonction de la pluie etc. Je crois que c'est peut-être vers ça qu'il faut se diriger et savoir aussi que le changement climatique c'est le réchauffement de l'eau, quand l'eau sera un peu trop chaude ça va être le développement des bactéries etc... Tous les points tels qu'ils sont là, je pense qu'il faut les prendre tous ensemble plutôt que d'essayer de hiérarchiser.

M. DELEUZE

Quand on parle des périodes où l'eau tombe ou ne tombe pas, l'année dernière si mes souvenirs sont exacts, au printemps on avait largement ce qu'il nous fallait en eau. Cette année on n'a pas vu l'eau depuis deux mois et pourtant ce sont deux années successives, mais qui sont complètement différentes. Anticiper en se disant si on tient compte des périodes où il va pleuvoir, des périodes où il ne va pas pleuvoir, ça va poser un problème. On n'a pas suffisamment de recul pour savoir comment ça va se passer et on a des années malheureusement qui se succèdent et qui sont loin d'être assez

marquantes pour qu'on puisse dire on prend telle ou telle période. Si on ne fait plus de cultures, on n'a plus besoin d'eau mais là, on ne s'en sort plus !

M. BUTOUR

A propos du 4<sup>ème</sup> point « *Etudier la possibilité de stocker l'eau...* » je trouve ça formidable. Il y a peu de temps, j'ai eu l'occasion de voir et d'écouter Monsieur le Ministre de l'Agriculture, M. GUILLAUME, c'est un homme bien, je suis prêt à signer un contrat de 10 ans avec lui. M. GUILLAUME est effaré de voir l'hiver quand il pleut, bon 2019 c'est le mauvais exemple, l'eau passée sous les ponts et puis lorsqu'il fait sec au printemps, on est dans le désespoir et il trouve ce type d'inaction dans ce pays totalement révoltant. Ne pas être capable de stocker l'eau l'hiver pour s'en servir l'été quand on en a besoin. De plus, il nous a cité quelques critères « économiques » : nos pays voisins comme la Belgique, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne au cours des 5 dernières années ont augmenté leur superficie irriguée de 14.8% et nous 0%. Donc, on persévère dans l'inaction et un peu le manque de production de richesses qui handicape un peu ce pays économiquement. Stocker l'eau, il faudrait appuyer sur ce principe durant l'hiver, si c'est possible à condition qu'il pleuve.

M. DELEUZE

Il est vrai qu'on en discute depuis pas mal de temps, mais on nous dit qu'il faudrait éviter de puiser l'eau sauf quand les cours d'eau sont suffisamment hauts et encore d'autres conditions. Pour les eaux de ruissellement, il se trouve qu'ici c'est plat, donc ça ne ruisselle pas tellement. Donc c'est un vrai problème de savoir comment faire.

M. PROFFIT

Des solutions techniques il en existe aujourd'hui si on avait vraiment la volonté ! Il est vrai que le changement climatique de toute façon il va falloir qu'on l'accompagne, on ne va pas aller contre, on va essayer de limiter son effet, on va essayer j'espère, au niveau mondial, la CLE n'y est pour rien, de prendre quelques dispositions enfin pour essayer de ralentir un peu ce phénomène.

L'eau en agriculture est primordiale, l'excès d'eau est un problème, le manque d'eau est un problème. Si on veut continuer à dynamiser des territoires comme les nôtres, comme la Champagne-Berrichonne ou le Berry, on va avoir du mal à se passer de l'eau avec ces à-coups. Il ne faut pas oublier que le milieu agricole ce ne sont pas que des exploitations agricoles, ce sont des familles qui vivent. Ces familles qui n'arrivent pas à sortir un revenu minimum, ou un pas très élevé, elles vont partir ! Et quelle économie aurons-nous alors dans notre milieu rural ? Quel avenir on aura dans nos villages ? Et ça pose quand même un problème, un des ressorts c'est d'essayer de développer une économie autour de cette agriculture, renforcée par une limitation des impacts et des à-coups climatiques telle que la sécheresse.

M. DELEUZE

Il est vrai qu'il n'y a pas beaucoup d'aide pour faire des réserves d'eau hivernale et il y a beaucoup de problèmes administratifs également, donc c'est vrai que ce n'est pas évident. D'un autre côté je suis tout à fait d'accord, si nous n'avons plus personnes dans les milieux ruraux, que va devenir la France !

M. MELUN

Pour continuer, la CLE ne peut peut-être pas grand-chose là-dessus, mais comme on dit chacun à sa place doit faire un petit peu quelque chose. Sur l'eau, la déclaration du Ministre est quelque chose d'un petit peu différent, c'est-à-dire que l'Etat est en train de changer de dogme et peut-être que l'Agence de l'Eau, en suivant l'Etat, pourrait changer un peu ses affectations de moyens.

D'autre part je vois le point 3 « *Assurer en priorité l'alimentation en eau potable...* » : jusqu'ici ça été un des axes principaux qui a toujours été respecté et il est toujours dans l'état d'esprit de chacun de respecter cet axe de priorité, et il n'y a pas de raison que ça change.

M. DUPERAT

Pour rebondir sur ce que dit Monsieur concernant les réserves d'eau, je crois savoir qu'en Vendée, il y a une étude qui est faite actuellement sur la création de plans d'eau devant la constatation malheureuse dans ce département (Vendée-Charente). Apparemment les déficits pluviométriques y font que les agriculteurs se trouvent véritablement énormément pénalisés du fait des faibles rendements dus à l'absence de pluie. Il y a eu un article dans Le Monde il y a 1 ou 2 ans.

M. PROFFIT

Je pense que ce n'est réellement pas un problème agricole-agricole, c'est vraiment un problème de construction de territoire et de dynamique de toutes nos petites communes qui gravitent autour.

M. BARACHET

Cela se met en place effectivement, mais ça a posé problème car Madame la Préfète a été obligée d'interdire l'irrigation malgré tout ça. Ce n'est pas si évident, quand on parle des retenues. Je le vois sur un autre bassin : la retenue arrange quelques-uns mais à l'aval elle assèche la nappe d'accompagnement du cours d'eau.

Vous avez parlé de l'eau potable, pour moi c'est quand même un échec parce qu'à l'heure actuelle on fait payer aux populations tous les déplacements de puits. Le nombre de puits qui ont été déplacés depuis 1998 est important, je n'ai plus le nombre en tête mais c'est de l'ordre du tiers de ce qui existe dans le Département du Cher. On est dans une fuite en avant pour retrouver de l'eau potable, ce n'est pas ça qu'on veut.

M. MELUN

On est d'accord il y a un certain nombre de puits communaux qui ont été fermés, mais tout simplement parce qu'il y a une réglementation qui impose de les protéger et parfois ils sont improtégeables parce qu'il y a une route qui passe à côté. C'est le cas de celui de Vornay, la station de pompage de Vornay, on ne peut pas la protéger parce qu'elle est à côté d'une route, résultat elle a été fermée.

M. BENOIT

A propos des retenues, comme ça je ne suis pas un grand spécialiste mais je pense que si on retient l'eau qui tombe en amont, elle ne va pas aller là où elle devrait aller si elle suivait son chemin naturel. En clair, elle ne va pas aller dans les nappes, elle ne va pas aller dans les cours d'eau. Ça veut dire qu'à un moment donné on aura des retenues qui seront pleines d'eau et puis des cours d'eau qui seront à sec ?

M. PROFFIT

Je ne pense pas. Cette eau-là c'est un remplissage sous conditions et au moment où on va remplir il faudra des conditions de bon débit et de bon niveau de nappe. Evidemment cette eau n'ira pas dans la mer, on asséchera peut-être la mer. Je pense qu'on voit passer beaucoup d'eau sous les ponts, les nappes arrivent à se remplir, ça veut dire que si elles arrivent à se remplir c'est que l'eau est quand même présente et je ne pense pas que les volumes prélevés impactent autant que ça le milieu aquatique en période de hautes eaux. Evidemment je ne parle pas de remplissage à l'étiage ça me paraît évident.

M. BENOIT

Ça voudra dire que si on fait des réserves, il faudra aussi tenir compte du milieu naturel. On dit ça aujourd'hui, évidemment ça paraît clair à tout le monde mais je ne suis pas aussi sûr que ce soit clair dans tous les esprits.

M. DELEUZE

Actuellement c'est une obligation. Les prélèvements qui ont été donnés, ils ont été donnés à condition qu'il y ait un niveau d'eau supérieur de la nappe. Si c'est un cours moyen de la rivière, il n'y a pas de prélèvements, il faut que ce soit un cours supérieur. Rassurez-vous si on envoie un peu moins d'eau dans la mer, comme il y a plein d'icebergs qui fondent, ça ne va pas faire baisser le niveau de l'eau.

M. PROFFIT

Je voudrais rappeler qu'un peu plus loin dans l'ordre du jour on va aborder les zones inondables, il y a bien un moment aussi où on doit stocker de l'eau, mais celle-là on la laisse partir après.

M. BARACHET

Il y a un autre point je pense qu'il faut aborder : la diminution des modules des cours d'eau. Ça veut donc dire qu'à un moment donné il y aura moins d'eau qui passera dans les cours d'eau. J'ai entendu justement il n'y a pas longtemps, pour l'Yèvre, on était à près de 14m<sup>3</sup>/s sur Mehun maintenant on le donne à 11,3m<sup>3</sup> en module, il faut s'interroger. Apparemment ce serait visible aussi pour le Cher ou d'autre, ça posera problème à l'avenir.

M. PROFFIT

C'est peut-être aussi du fait, on en parlait tout à l'heure, de ces à-coups climatiques que l'on a. Ces longues périodes d'eau et ces longues périodes de sécheresse, à mon avis ça fait baisser le module mais tout à fait naturellement.

*Animatrice*

Pour en revenir sur l'impact des retenues d'eau, il avait été inscrit déjà dans le PAGD du SAGE qui a été adopté en 2014 « réaliser une évaluation de l'impact sur la recharge hivernale des nappes souterraines à l'occasion des retenues de stockage hivernales nouvellement créées et fixer la définition des conditions d'alimentation ». En effet, cette question de l'impact sur la recharge de la ressource souterraine se pose et s'inscrirait dans le cadre de la construction de retenues, pour ne pas impacter la ressource globale.

Pour synthétiser, je retiens des échanges : pas forcément de priorisation même si les économies d'eau dans tous les usages, semble être un préalable à tout le reste.

Personnellement, au niveau des réflexions, j'avais aussi noté que les économies d'eau au niveau des collectivités pouvaient poser des questions de capacités financières pour le renouvellement des réseaux. L'amélioration des rendements des réseaux pouvait être un accompagnement important en termes d'économies d'eau.

## M. PROFFIT

Je bous quand j'entends ça. C'est vrai que les économies d'eau, ça coûte cher, à chaque fois qu'on fait un effort ça coûte de l'argent. On améliore un réseau d'eau potable de distribution ça coûte cher, mais on sait pourquoi on le fait. Ça coûte cher aux collectivités mais à chaque fois qu'on demande de faire un effort à un agriculteur ça coute cher aussi. Ça coute cher à tout le monde, les financements comment on les supporte ?

*Animatrice*

On répond à ces questions de priorisation j'imagine pour établir le programme d'actions du SDAGE et donc les points à financer *in fine*. Je soulignais ce point-là, de la capacité financière sur ces questions.

## M. BENOIT

Concernant l'eau potable, je suis Président d'un syndicat de distribution d'eau potable de communes, petit syndicat de 1400 abonnés. Je me suis rendu compte d'une chose, quand on parle d'eau potable avec soit des communes soit des syndicats, il y en a qui sont très vertueux et puis il y en a qui s'en foutent carrément. Les élus, je suis élu donc je me permets de mettre en cause les élus, des élus ont sous-estimé pendant des années et des années les réseaux d'eau potable, du moment que tout le monde avait de l'eau potable dans les maisons, tout le monde se fichait si ça perdait. Aujourd'hui, il se trouve qu'on a un problème de ressource, tout le monde doit faire des efforts y compris les collectivités qui distribuent de l'eau potable. Aujourd'hui ce n'est qu'une volonté de la collectivité qui distribue l'eau d'avoir un bon réseau. Il y a des collectivités qui vendent l'eau 1€ et ils ont des rendements à 50% et puis il y a des gens qui sont aujourd'hui à 2, 2,50 voire 3€ et qui ont des rendements à 90%. Moi j'ai choisi mon camp : aujourd'hui je vends l'eau 2,31€ le m<sup>3</sup> et j'ai 88% de rendement et ce n'est pas fini, on continue d'améliorer. Ceci dit, à un moment donné, il faut savoir aussi une chose c'est que quand on arrive sur des rendements élevés, le coût de la recherche de fuite ou de l'amélioration n'en vaut pas la chandelle, à un moment donné il ne faut pas acheter un marteau pilon pour enfoncer un clou, il faut s'arrêter. Mais quand on est à 50% c'est à qu'il faut prioriser.

**MILIEUX AQUATIQUES diapo 15**

## M. DUPERAT

J'oserai dire que nous restons dans le discours politique, si vous permettez cette expression, à savoir que nous restons dans des généralités sur lesquelles nous sommes tous parfaitement d'accord. Il s'agit maintenant d'essayer de mettre en application, mais ça corrobore ce que l'on vient de dire précédemment. On est tous d'accord sur les points qui sont présentés mais concrètement à mettre en place c'est beaucoup plus complexe. C'est mon avis.

## M. DELEUZE

A priori il n'y a pas grand-chose à dire dessus. La prise de conscience des services que rendent les milieux aquatiques, peut-être qu'à notre niveau, au niveau de la CLE, on est sensible à cette question, mais j'ai peur qu'une bonne partie de nos concitoyens soit loin d'une prise de conscience de cela. Malheureusement, je sais que lorsque l'on essaie de faire de l'information, on sait d'où elle part mais pour la faire arriver quelque part, c'est beaucoup plus difficile.

## M. DUPERAT

Je nuancerai un peu mon propos, à savoir que les syndicats de rivières, je pense en particulier au SIVY, que je connais très bien, et au SIAB3A, génèrent une prise de conscience dans les petites

communes, grâce aux actions qui sont menées dans le respect du cours d'eau et de la restauration de « petits » morceaux. Cette prise de conscience se fait aussi par exemple à Marmagne au niveau des enfants, des écoles, même si on ne peut pas tout faire du jour au lendemain. Il y a aussi une image qui se fait au niveau, en ce qui nous concerne dans le département du Cher, du SIAB3A et le SIVY avec ce travail qui est fait sur l'amélioration des cours d'eau et du bon fonctionnement. Je crois qu'il faut le dire, ne pas l'oublier. Il ne faut donc pas être trop négatif parce que je vois très bien au niveau du SIVY toute l'action qu'on peut mener, c'est petit bien évidemment, on galère très souvent mais ça progresse quand même.

M. BARACHET

C'est comme ce qu'on a dit tout à l'heure, les syndicats de rivières sont importants et il faut les accompagner parce ce qu'ils font est essentiel. Mais il y a aussi l'environnement qu'on créé autour d'eux, au niveau médiatique et autre. Je pense que c'est un point important ; alors rentre-t-il ici ou dans la gouvernance ? Je pense que ça fait partie aussi de l'action en faveur des milieux aquatiques. C'est important sur d'autres points au niveau économique. On parle ici souvent de l'agriculture, mais il n'y a pas que des gens dans l'agriculture dans nos campagnes. La grande majorité n'a pratiquement rien à voir avec l'agriculture ; ce sont des habitants qui se plaisent dans nos campagnes, ils vivent, ils vont à la pêche, à la chasse ou ils font du tourisme ou autre. Protéger nos rivières et notre environnement c'est essentiel pour eux, et trouver du travail évidemment.

M. MELUN

Et trouver du travail évidemment, ça c'est sûr. D'ici peu avec la conjoncture économique, je répète ce que disait Benoît tout à l'heure, mais si les conditions économiques sont telles que l'agriculture disparaisse peu ou prou, quelques familles agricoles en moins intensifiera la désertification. Et il ne restera plus que des retraités dans nos communes.

M. DELEUZE

Ce n'est pas évident les retraités ils nettoient très peu, ils sont vieux, ils ont mal au dos.

M. MELUN

C'est sûr que pour les retraités, la suppression du glyphosate c'est une catastrophe.

M. DELEUZE

Il est vrai que le monde agricole, en 1960 il y avait 10 millions d'agriculteurs, vous n'êtes plus que 453 000. On a perdu pas mal, faudrait peut-être qu'on évite d'en perdre beaucoup plus parce que sinon nous aurons beaucoup de problèmes. Comme je disais à quelqu'un qui ne voulait pas qu'on agrandise une maison parce que le gars n'était pas agriculteur. Il avait quand même 11 hectares, un tracteur et il entretenait très bien. Cette personne me dit « vous comprenez le milieu est tellement beau que je ne vois pas pourquoi on le défigurerait avec une maison ? » ; j'ai dit « oui monsieur, mais si la maison n'est pas faite, le gars n'est plus là et vous reviendrez dans 2 ou 3 ans quand il n'y aura plus personne qui entretiendra le paysage et là vous direz, c'est dommage qu'on n'est pas trouvé quelqu'un qui fasse le boulot ».

M. BENOIT

L'objectif n'est pas d'opposer les gens, l'objectif est de conserver si possible des agriculteurs avec un sourire et des gens qui vont à la pêche avec le sourire. Il faut que chacun fasse des efforts. La dernière ligne est fondamentale (*améliorer la connaissance du fonctionnement des milieux aquatiques et la prise de conscience des services qu'ils rendent*). On s'aperçoit aujourd'hui qu'il n'y a pas la moitié des gens qui connaissent le fonctionnement des cours d'eau ; moi-même il y a quelques années, si je n'étais pas rentré au SIVY, j'ai appris des tas de choses au SIVY, des choses fondamentales sur la vie d'un cours d'eau. Aujourd'hui on se rend compte qu'il y a la moitié des gens qui prennent des décisions qui ne savent pas de quoi ils parlent. Je dis la moitié, vous dites que c'est les 4/5, on est d'accord sur la philosophie. Je pense qu'aujourd'hui il faut qu'on arrive à sensibiliser les gens. Ça commence, grâce à la connaissance des syndicats, le fait d'occuper le terrain, faire des actions. On a des agriculteurs auxquels on a fait des aménagements agricoles (abreuvoirs pour éviter le piétinement). Aux réunions publiques quand on a présenté ce qu'on voulait faire, il y a des gens qui n'étaient pas très chauds, un an après ils sont venus nous voir en nous disant « tu ne pourrais pas faire la même chose chez moi. ». Moralité on gagne quelque chose parce qu'on essaie de ne pas opposer les gens. Pour moi, il y a un point qui est fondamental c'est les zones humides ; on ne trouve rien de mieux aujourd'hui, pour construire, que d'assécher les zones humides alors que ce sont des éponges ! Les zones humides, aux yeux des gens c'est de l'eau qui stagne, des ... alors que c'est

fondamental au niveau de la vie de tous les jours parce que en période de sécheresse ce sont ces zones qui renvoient de l'eau.

## **GOUVERNANCE – diapo 16**

M. DELEUZE

On va tomber sur le même problème : tous les points sont intéressants. Difficile de hiérarchiser, suivant l'endroit où l'on est, suivant la manière dont on pense, ils sont à prendre dans leur totalité. Est-ce qu'il faut s'amuser à les prioriser ? Autour de chez moi, les habitants savent que l'eau est importante, ils la protègent, pas forcément tout le temps à 100%. Les gens ont pris conscience que l'eau a une certaine importance, nous avons la chance d'avoir un cours d'eau, les gens ont l'habitude de se promener à côté.

M. BARACHET

C'est souvent d'abord l'information, parce que les gens protègent l'eau à leur idée, à leur manière, et c'est de faire connaître le fonctionnement de l'eau, c'est ça qu'on a à gagner. Si on ne sait pas comment fonctionne un cours d'eau ou le cycle de l'eau, on n'y arrivera pas, parce que chacun a sa petite idée de la protection de l'eau qui n'est pas forcément la bonne.

M. DELEUZE

Il est vrai que celui qui est près d'une zone inondable ne va pas vouloir de l'eau, celui qui n'en voit jamais ne va pas trouver ça normal qu'un cours d'eau soit à sec. Chacun a une sensibilité différente en fonction de la manière dont il vit l'eau.

M. BARACHET

Il faut de la formation, il y a des éléments à fournir aux gens pour pouvoir réaliser les choses. On pourra améliorer, mais on ne pourra pas régler tous les problèmes, c'est impossible.

M. DELEUZE

Oui mais essayer de faire une réunion en disant aux gens « venez je vais vous montrer comment fonctionne l'eau », je ne suis pas sûr que ce soit très porteur.

*Animatrice*

Justement j'avais noté qu'il y aurait peut-être un manque de lisibilité de la politique de gestion de l'eau. Parce que les gens s'informent, mais comment de pas s'y perdre ? Et comment mettre en cohérence toutes les politiques publiques, osu non publique, sur l'eau ?

M. BERTAUX

Je pense que c'est exactement la même chose quand on parle de déchets ; la différence c'est que l'enseignement au niveau des petites écoles au collège s'y est mis depuis longtemps et on commence à avoir balbutiements intéressants. Surtout, ne le prenez pas mal les agriculteurs, aujourd'hui si on ne suit pas un cycle de formation plus ou moins agricole, si on n'est pas élu et qu'on ne baigne pas dedans, si on n'a pas un métier plus ou moins par rapport à cette base, si on n'est pas pêcheur, l'eau ça passe au-dessus. Celui qui habite dans une mégapole et qui ouvre son robinet, savoir si l'eau est à 3 € ou 3.50 €, à part gueuler quand il reçoit la facture, mais le reste il n'en a rien à faire. Mais pourquoi ? ce n'est pas de la méchanceté, c'est qu'il ne connaît pas et la seule façon de faire connaître ces choses c'est par l'enseignement au niveau des petites classes. Aujourd'hui il y a des gens dans le Département, comme ailleurs, très compétents que ce soit à l'Agence, dans les syndicats et autres, tant que ces équipes-là n'auront pas pris leur bâton de pèlerin et puis « fouiller » eux-mêmes, pas en faisant un PPT qu'on va donner à des enseignants, qui n'en n'ont peut-être pas grand-chose à faire pour certains. Je pense qu'il ne faut pas stigmatiser. La seule chose c'est que le sujet on en fait quelque chose de très important et il y a peut-être 10% de la population qui en a entendu parler, il y a 5% qui connaît vraiment et ces 5% ce sont ceux qui ont vraiment besoin de l'eau.

M. MELUN

Pour apporter un complément, aujourd'hui dans les petites classes le cycle de l'eau est censé être enseigné aux enfants c'est-à-dire que c'est au programme. Sur la communication sur l'eau, il y a une maison de l'eau à Neuvy, est-ce qu'elle est fréquentée ? Oui ? Ca veut dire que ça intéresse les gens.

M. DELEUZE

Alors ceux qui sont intéressés, oui. L'année dernière dans le saint Amandois, on a lancé le cycle de l'eau et on a essayé de toucher les enfants du CM2. On leur a montré la rivière, ce qu'il y a à l'intérieur, dans l'eau, les poissons, les herbes etc... On est même allé aux stations d'épuration. Sur 12 structures scolaires qui ont été invitées, 1 a répondu. Mais comme on est têtu on va re-proposer ça cette année.

M. BERTAUX

Le problème c'est qu'il y a un problème de coût de transport pour les scolaires. Tu fais des olympiades de métiers par exemple, sur des métiers qui sont spectaculaires à montrer, tu n'as personne au niveau des petites classes (3<sup>ème</sup> et en-dessous) car le Principal n'a pas d'argent pour payer des cars etc... On se mord un peu la queue parce qu'il y a plein de choses merveilleuses de faites, que ce soit dans l'eau, sur des métiers manuels, il n'y a jamais personne dans les forums où tu devrais miser 1000 personnes et finalement tu es content parce qu'il y en a 10 qui se sont déplacées. Il y a 2 sujets qui ont marchés : les déchets et la prévention routière. Par rapport à ça, c'est l'enfant qui est dans la voiture et qui dit « eh papa tu roules trop vite » et c'est comme ça que les générations évoluent. A mon avis il ne faut pas refaire le monde, mais il faut continuer dans ce sens.

M. DELEUZE

C'est d'ailleurs pour ça qu'on avait invité les CM2 mais il paraît que ce n'était pas dans le projet pédagogique de l'année donc ils n'étaient pas à même de faire cette journée d'information.

M. PROFFIT

C'est quand même un peu au programme, mon épouse est enseignante je ne baigne pas dedans mais j'en entends parler. C'est vrai que le problème de projets d'école, c'est qu'ils sont très cadrés là-dessus, il faut prévoir longtemps en amont parce qu'ils sont assez « surveillés ». Il est vrai que l'éducation des parents passe par les enfants, ça marche très bien. Je voulais aussi rebondir aussi sur le problème de communication qu'on a au niveau de l'eau et je pense qu'il y eu un raté au démarrage. Quand j'en discute un peu avec des gens, il y a une vingtaine d'années on a commencé à parler des problèmes d'eau, c'était au moment des grandes sécheresses en Afrique et on nous a dit dans les médias « faites attention ne gaspiller pas l'eau il y a des grandes sécheresses en Afrique », ça voulait dire « fermer votre robinet sinon les africains n'auront pas à boire », les gens ont compris ce message et aujourd'hui on rame à cause de ce truc-là. C'est un démarrage qui a complètement cafouillé, on s'est trompé de cible parce qu'évidemment ce n'est pas parce que nous allons économiser de l'eau qu'eux ils en auront ! Mais c'est pour nous, on va économiser de l'eau et améliorer notre productivité, l'état de l'écosystème... On a une communication un peu plus ouverte aujourd'hui, mais on patine un peu et on a aussi beaucoup d'instances qui parlent d'eau. Voyez le nombre de personnes dans cette assemblée qui parlent d'eau et tout le monde a son petit discours et ça aussi ça brouille beaucoup les idées, ça ce n'est que mon avis personnel en tant que citoyen.

M. BUTOUR

Oui c'est une excellente remarque, je voulais dire justement que dans ce pays de Perpignan à Dunkerque a-t-on réellement des problèmes d'eau ? Chaque citoyen lorsqu'il ouvre le robinet a de l'eau. Donc on ne peut pas dire qu'on soit dans un pays où il y a pénurie d'eau. Même en Bretagne où la nappe est plus importante, il y a eu des aménagements de faits depuis très longtemps et la Bretagne s'alimente à 80% par des lacs. Donc tout a bien été géré depuis des décennies finalement. On a l'impression qu'on veut se créer des problèmes là où il n'y en a pas. Peut-être que la pollution est un problème, il faut le travailler ; mais pour moi on n'a pas réellement de problème de quantité d'eau dans ce pays.

M. BARACHET

Je tiendrai quand même à rappeler que le SAGE Yèvre-Auron est né du fait d'assecs de cours d'eau, avec des tensions très particulières entre pêcheurs et agriculteurs. C'était quand même assez violent, suffisamment pour qu'on soit convoqué devant le Préfet à cette époque. Il y en a qui parlait de faire brûler la fédé de pêche, les autres saccageaient les installations d'irrigation, c'était quand même un petit peu tendu et ce n'était pas les problèmes d'Afrique, c'était les problèmes d'ici.

M. PROFFIT

Aujourd'hui c'est quand même beaucoup plus détendu M. BARACHET, on arrive à discuter, on n'est pas tout le temps d'accord, j'ai bien remarqué. Mais je suis d'accord sur votre constat, on avait une tension sur les utilisations ; et je rappellerai l'action créée sur l'Ouatier « Des truites et du maïs ». D'ailleurs la gestion volumétrique part de ce moment-là, les acteurs ont commencé à discuter. Mais je

rejoins aussi les propos de mon voisin, je nuancerai : nous n'avons pas de problème d'eau, mais il faut quand même être vigilant et continuer à travailler pour justement ne pas en avoir.

M. POITE '

Je ne vais pas parler des eaux bretonnes, mais il y a quand même quelques problèmes en France avec l'eau sinon on n'en parlerait pas ici. Le problème d'eutrophisation, le problème de la qualité des eaux, s'il y a des SDAGE c'est bien qu'il y a des problèmes. On est très loin d'atteindre les objectifs de bon état des eaux et Cécile FALQUE en a parlé tout à l'heure. On est réuni pour ça, pour améliorer la qualité des eaux et on va avoir beaucoup de mal d'ici 2027, à atteindre le bon état des eaux tel que le SDAGE nous le demande. Que ce soit pour les masses d'eau superficielles ou les masses d'eau souterraines. Un petit complément sur le volet information ; la Préfète en 2018 a insisté pour que se tiennent les Assises de l'eau. Beaucoup d'entre nous y ont participé et ça a été l'occasion de mettre à disposition des élus un certain nombre d'informations, notamment sur l'état du patrimoine, que ce soit pour le réseau d'eau ou le réseau d'assainissement. Il en est ressorti une nécessité d'amélioration de la connaissance du patrimoine des collectivités, nécessité pour savoir ce qu'il faut y faire. On a parlé des fuites d'eau potable mais aussi sur les réseaux d'assainissement. Les études patrimoniales sont financées par l'Agence de l'eau, le 10<sup>ème</sup> programme le finançait beaucoup, il y a pas mal d'études qui ont été lancées en 2018. Le 11<sup>ème</sup> programme le financera également, un peu moins, mais le financera quand même. Donc je profite de la présence d'élus ici pour souligner cette importance des études patrimoniales. Effectivement, il y a peut-être un prix de l'eau qu'il faut ajuster, mais cette réflexion sur le long terme est très importante pour l'amélioration du service fourni à ses concitoyens.

### **INONDATIONS – diapo 17**

Animatrice

Je me permettrai une réflexion personnelle que j'avais notée lors des réunions autour des zones d'expansion de crues : l'échelle de travail. Aujourd'hui, c'est vrai que la mobilisation et le financement ciblent des territoires à risques importants inondations mais on voit l'importance de travailler à l'échelle du bassin versant, de façon globale et de ne pas cibler juste quelques secteurs.

M. DELEUZE

Concernant le 3<sup>ème</sup> item, à ma connaissance nous n'avons pas assez de recul pour juger de l'impact du changement climatique à l'heure actuelle, est-ce que le changement climatique est lié à des changements décennaux ? A l'échelle du monde on est un grain de poussière. Il ne faut pas le nier, le changement climatique on est quand même un peu dedans, la connaissance du phénomène ça demandera pas mal de temps. Il faut peut-être voir en fonction de ce que l'on voit déjà et essayer de prendre un peu les devants.

M. DUPERAT

Je dirais simplement, la 1<sup>ère</sup> remarque me paraît la plus importante, et là je parle d'expérience quand j'ai vu ce qu'il s'est passé en 2016 et la confusion totale en ce qui concerne la gestion des inondations. Je pense qu'il faut bien connaître les structures qui fonctionnent concernant la gestion, que ce soit des cours d'eau ou des canaux. A partir de ce moment-là, il faut véritablement mettre en place une stratégie locale. Je me souviens très bien d'avoir eu une réunion à la Préfecture ou la Préfète ne savait pas que l'étang de Goule était, à l'époque, strictement réservé pour alimenter le canal de Berry, elle ne savait pas non plus où ça se situait. Donc je pense qu'il faut véritablement revenir à des choses de base, de manière à avoir un discours d'efficacité et de pragmatisme.

M. DELEUZE

Pour revenir à l'étang de Goule, on a pris depuis quelques années les informations qui allaient bien, on a réussi à faire comprendre, à trouver un responsable à l'étang pour gérer les vannes. Car avant, même si on était en risque d'inondation un peu plus loin en aval, il ne prenait en compte que l'étang. On a réussi à prendre des arrêtés, tant qu'on évite de vider l'étang de Goule quand on est en inondation en-dessous c'était déjà pas mal. Si ça monte un peu plus c'est vrai que ça gêne parce que le local à bateau inonde un peu. Ce règlement d'eau a été pris, ça a pas mal amélioré la situation en aval ; alors je ne sais jusqu'où mais déjà chez moi ça s'est senti.

M. BARACHET

Ce que je pense aussi, dans le cadre des inondations, c'est que pour les gens c'est systématiquement un barrage qu'on a ouvert. Ils ne peuvent pas comprendre que ce soient les pluies qui tombent qui font qu'il y a une crue. Les barrages, sur certains cours d'eau il n'y en a pas mais il y a des crues

quand même. Ce sont des choses à expliquer aux gens et comme de plus en plus les populations ne sont plus sédentaires, comme autrefois on vivait 80 ans et on passait sa vie dans la même commune, il n'y a plus cette culture de la crue, de l'inondation. On a toujours tendance à croire que, comme dans les années 50-60, l'homme maîtrise tout, et bien ce n'est pas vrai et il faut pouvoir l'expliquer.

M. DELEUZE

Je reviens à l'étang de Goule, comme je suis relativement en amont, quand l'eau monte de 40 cm en 2 heures, je veux bien croire qu'il est tombé beaucoup d'eau, mais sans l'ouverture des vannes de Goule, j'ai peur que ce soit peu explicable.

M. BARACHET

Sur le même registre, la gestion du canal de Berry, même si cela s'est amélioré.

M. DELEUZE

En hiver ce qu'il y a de bien c'est que le canal retient de l'eau. Au moment où ça tombe si on laissait le canal se vider ça ferait beaucoup plus d'inondations qu'il y en a actuellement.

M. MELUN

Il arrive que l'on soit d'accord M. BARACHET.

M. BENOIT

Je voudrais dire une chose, c'est qu'au niveau de l'urbanisme, il faudrait que l'on fasse des efforts parce que lorsque l'on voit qu'il y a 17 millions de français aujourd'hui qui sont susceptibles d'être inondés ça fait quand même réfléchir, ça fait ¼ de la population française. On peut se dire que l'on est passé à côté de quelque chose quand on a traité l'urbanisme dans certaines régions. Je pense qu'il faut qu'on arrête de faire, en gros, n'importe quoi par rapport aux cours d'eau, par rapport au bassin versant... Parce qu'après c'est la faute de la rivière quand l'eau monte. C'est plutôt les maisons qui ont été se construire à côté des rivières et non pas les rivières qui se sont déplacées, sauf quand l'homme est intervenu une fois de plus et qu'il a déplacé le cours d'eau.

La 2<sup>ème</sup> chose c'est que je pense quand même que vous minimisez l'effet du changement climatique. Quand on va dans les réunions régulièrement qui sont tenues par l'Agence de l'eau, je suis allé à une réunion de l'Office de l'eau qui est à Limoges, je suis allé à plusieurs conférences, il y a des modèles quand même qui sont développés, peut-être des fois avec des exagérations, mais la tendance est plutôt à la montée des eaux côtières. Quand l'intervenant vous dit « dans 200 ans nous n'aurez peut-être pas besoin de faire beaucoup de kilomètres pour être au bord de la mer », ça vous laisse penser. Quand on vous dit à une réunion de l'Agence de l'eau qu'il y a un modèle qui a été développé et qui dit que dans les 50 prochaines années c'est 20% à 30% d'eau en moins en pluviométrie mais quand ça tombera, ça va tomber 200mm en une journée ou 2, ça fait quand même réfléchir. En plus on sait que ces pluies-là, ça bat le sol et ça ne rentre pas dans les nappes, ça veut dire que globalement la ressource elle va être affectée. Je ne suis pas tout à fait d'accord quand on dit que nous ne serons pas impactés. Il faut se demander comment est-ce qu'on se prépare, parce que c'est à nous élus de faire les choses, de se préparer et de tenir au courant les gens, les sensibiliser par rapport à tous ces impacts. A mon avis on minimise encore ces choses-là. Au niveau du SAGE, en tout cas c'est mon avis, on doit être moins passéistes sur le changement climatique, j'ai l'impression qu'on prend ça un peu gentiment.

M. DELEUZE

Ce n'est pas qu'on le prend gentiment, le problème c'est que l'on n'a pas suffisamment de recul pour savoir exactement comment ça va se passer.

M. BENOIT

Fréquentez les réunions de l'Agence de l'eau et de l'Office de l'eau ou d'autres organismes, il n'y en a aucun qui dit que ça va bien se passer dans les 50 prochaines années.

M. DELEUZE

Je n'ai pas dit que ça allait bien se passer, je dis simplement qu'on n'a pas suffisamment de recul pour savoir comment ça va se passer. Je suis conscient du fait que ça va se dégrader certainement. Mais à quel niveau, à quelle fréquence, l'année dernière il pleuvait pendant l'hiver, cette année il ne pleut plus du tout.

M. BENOIT

Si vous prenez un tableau excel, vous regardez la pluviométrie sur les 15 dernières années, vous regardez la tendance ce que l'on appelle la courbe de tendance et vous verrez dans quel sens ça penche.

M. BARACHET

Vous prenez le débit des rivières depuis 1964, c'est ce qui est donné sur la rivière le Cher et vous verrez. Moi j'avais un maire à Châteauneuf qui se plaignait qu'il n'avait plus que 3m<sup>3</sup>/s l'été en 1980. Cette année, on descend en-dessous de 1,5m<sup>3</sup>, soit 40 ans plus tard. Si on poursuit cette même tendance de baisse, ça veut dire qu'on a des ruptures d'écoulement dans 40 ans. On le voit : toutes les têtes de bassin, y compris dans le SAGE Yèvre-Auron, s'assèchent de plus en plus souvent. Autrefois, il y a 20 ans, on faisait des concours de pêche sur un autre bassin au 14 juillet ; maintenant 8 années sur 10 on ne peut plus le faire, il n'y a plus suffisamment d'eau. On prévoyait 1.5°C d'augmentation d'ici les années 2100, le 1.5°C on y est pratiquement alors l'objectif c'était de ne pas dépasser 2°C ! Vu comme la courbe monte lors de ces dernières années, on a bien l'impression que ça va aller au-delà.

*Animatrice*

Pour récapituler l'avis, j'ai noté que la CLE trouvait l'ensemble des pistes d'actions proposées pertinentes, qu'il y avait une priorisation sur :

- la qualité : sur la 1<sup>ère</sup> des pistes qui était de travailler à l'échelle du bassin la réduction de l'utilisation des fertilisants etc... est-ce que vous voulez ajouter une piste d'action sur l'assainissement non collectif ?
- Sur la quantité, je n'ai pas noté de priorisation particulière ni pour les milieux aquatiques.
- La gouvernance on peut juste noter est-ce que les politiques publiques sur l'eau sont bien lisibles ?
- sur les inondations la solidarité et l'action à l'échelle du bassin : ne pas cibler que les TRI.
- Le changement climatique semble prioritaire et transversal à l'ensemble des questions. Est-ce que je modifie quelque chose ?

M. MELUN

J'avais cru comprendre sur la qualité qu'on avait dit que toutes les pistes étaient pertinentes et qu'il n'y avait pas de raison de prioriser, j'ai peut-être mal compris ?

M. POITE

En ce qui concerne la qualité, je crois qu'effectivement, du fait de la qualité des stations d'épuration j'avais compris que la 1<sup>ère</sup> piste était à prioriser par rapport aux suivantes. En ce qui concerne la quantité, c'est que la création de retenues était une question importante, même s'il fallait le juger de la manière dont elles se remplissaient en hiver et qu'il fallait aussi prioriser sur les débits réservés des cours d'eau. D'ailleurs il y a une structure qui est en cours de montage, comme elle existe d'ailleurs on a parlé de la Charente, il y a un CT en cours de montage. Pour terminer, on parle de solidarité au niveau des inondations mais je pense qu'il est important de parler de solidarité pour tous les aspects qu'on voit aujourd'hui, c'est important d'avoir une solidarité de bassin que ce soit pour la quantité, la qualité et les inondations.

M. PROFFIT

Je pense aussi que ce qui était un peu consensuel c'était que l'AEP soit la priorité, qu'on soit pêcheur, agriculteur, industriel, simple citoyen ou élu, l'AEP c'est primordial.

*Animatrice*

C'était sur le volet quantité ? Ok, je rédigerai correctement.

M. DELEUZE

Pas d'autre prise de parole. On passe à l'avis de la CLE.

M. BRUNET

J'avais 3 points à rappeler. Chaque citoyen peut donner son avis sur le site. Aujourd'hui toute personne peut donner son avis sur le site sur les questions importantes sur le SDAGE. Rappeler également que pour communiquer vers le grand public on finance, pour le département du Cher, l'association Nature 18 qui travaille sur une sensibilisation du grand public sur ces questions importantes du SDAGE. Ils ont prévu 8 animations pédagogiques avec des scolaires et 8 réunions publiques à l'échelle du département du Cher. Pour terminer sur le plan d'adaptation au changement

climatique, je vous invite à télécharger le document et à le regarder, il a été adopté en juin 2018 par le Comité de bassin. Pour revenir sur les débits, aujourd'hui les différents modèles et la synthèse qui en a été faite annonce une baisse de 20% des débits des cours d'eau d'ici une quarantaine d'années. Imaginez l'impact et les usages qui pourraient être remis en cause si demain on a 20% de moins d'eau dans nos cours d'eau.

M. BENOIT

Concernant l'information, pour que les gens puissent s'exprimer sur le site « Prenons soin de l'eau », nous, au syndicat, on va faire un petit mémo qu'on va envoyer à tous les représentants de toutes les communes, pour qu'ils soient les relais dans chacune de leurs communes. Soit par des informations verbales qu'ils pourront donner à leurs concitoyens ou voir si les gens ont des sites internet qui mettent l'info sur le site internet ou qu'on diffuse ça par newsletter. C'est un peu compliqué d'aller jusqu'aux concitoyens de base quand on a une information qui descend par exemple de l'Agence de l'eau, parce que ça passe au travers de plein de filtres, l'Agence de l'eau ne contacte pas directement tous les concitoyens malheureusement.

M. BRUNET

Les modes de consultation ont évolué, il y a une époque où on avait tendance à communiquer un maximum vers le grand public avec des informations à la radio même avec des envois qui étaient pratiquement personnalisés à chaque citoyen. On s'est rendu compte que le retour était minime avec des coûts énormes donc aujourd'hui on est passé sur une autre façon de communiquer et c'est vrai que les retours qui sont collectés sont extrêmement faibles au vu du nombre d'habitants qu'on peut avoir sur chaque bassin.

M. DELEUZE

Il y aurait peut-être une autre manière de communiquer par exemple de faire redescendre l'information que vous voulez envoyer sur les communes ?

M. BENOIT

Sur le territoire du SIVY, chaque commune va recevoir l'information ; après à chaque délégué de faire l'effort d'aller vers ses concitoyens soit par le site internet, soit par une newsletter, soit par le moyen qu'il veut.

M. DELEUZE

Je ne suis pas au SIVY, si l'Agence de l'eau faisait descendre jusqu'au niveau des communes, moi j'ai un site donc je peux le mettre. Mais à condition que je ne sois pas obligé de retranscrire, parce que je n'ai pas le temps. Ce serait peut-être une chose à prendre en compte.

*Animatrice*

Si vous le souhaitez, on peut le faire au niveau du SAGE, je fais un mail à l'ensemble des communes du SAGE avec un petit topo ou dans le cadre d'une newsletter avec d'autres informations.

**Adopté à l'unanimité** – voir document annexé

### **3 Avis sur le Plan Annuel de Répartition 2019**

*La présentation, faite par AREA Berry, est annexée au présent compte-rendu.*

**PAR Yèvre-Auron**

M. DELEUZE

Juste une petite question, sur les volumes attribués est-ce que ça tient compte des volumes qui ont été soustraits pour ceux qui avaient dépassé la consommation l'année précédente ?

M. PROFFIT

Dans le PAR présenté ça ne doit pas être intégré, mais évidemment ils sont intégrés *in fine* : le volume qui sera finalement attribué à l'agriculteur sera en effet défalqué des pénalités pour

dépassement de l'année d'avant, ça c'est évident. Ce processus se fait quand nous faisons un état des lieux en fin d'année, nous l'envoyons à Madame la Préfète, ses services constatent en effet un dépassement (c'est eux qui constatent le dépassement) et c'est la DDT qui nous informe de la sanction à appliquer. Nous n'avons pas de pouvoir de police. Nous n'avons qu'un pouvoir de constatation.

M. DELEUZE

C'était juste pour savoir si ça avait été intégré dans les chiffres qui ont défilés.

M. PROFFIT

Ça sera intégré dans l'attribution finale.

Mme CARRUEL

Quand le projet de plan de répartition est déposé, avant le 31 décembre de l'année, les dépassements ne sont pas encore constatés. Les dépassements sont constatés dans un rapport qui est remis au Préfet avant le 31 janvier, donc un mois plus tard. C'est ensuite que les pénalités, s'il doit y en avoir, pourront être mises. Du coup elles seront appliquées à un PAR qui est déjà déposé.

M. BARACHET

Je redirai à peu près la même chose qu'au CODERST. Compte tenu de la répartition, je fais complètement confiance à l'organisation. Le problème réside dans la définition du volume sur certains bassins, on devait obtenir 8 années sur 10 un bon fonctionnement des cours d'eau etc... ça veut dire éviter d'atteindre les seuils d'alerte renforcée et de crise. Ce qui n'est plus le cas à l'heure actuelle et ça pose un problème de réajustement du volume parce qu'à cette époque-là, il n'a jamais été tenu compte du bon fonctionnement des cours d'eau, on s'était basé sur 2003 essentiellement pour attribuer le volume global. Les choses ont quand même changé, voir empiré, et donc de plus en plus souvent on atteint ces seuils. Pas sur tous les bassins, mais sur 2 ou 3 bassins c'est plus criant encore que sur d'autres. D'autre part, lorsque l'on ôte 50% à la fin d'une irrigation sur le restant à irriguer, bien souvent il ne reste pratiquement plus rien, donc ça ne joue presque plus rien sur la gestion globale.

M. DELEUZE

Il est vrai M. BARACHET qu'au début, ce qu'on avait souhaité quand on a fait la gestion quantitative, c'était surtout de repousser les dates auxquelles on ferait les différents arrêtés de sécheresse. Je pense que pendant quelques années on est arrivé à repousser ces dates. Il est sûr qu'il y a des années malheureusement, on va encore à la crise. Est-ce qu'il va falloir qu'on revoie les attributions bassin par bassin ? Ce n'est pas exclu, ça sera à discuter plus globalement. Mais derrière, il y a quand même des productions agricoles ; alors je sais bien que l'économie et l'écologie ça ne marche pas vraiment de paire, mais lorsqu'il a fallu augmenter la taxe sur les carburants ça a mis des gilets jaunes dans la rue... Il faudrait peut-être envisager qu'on soit amené à revoir bassin par bassin les attributions.

M. PROFFIT

Sur la gestion volumétrique je pense qu'on a apporté quelque chose d'assez fort et une amélioration certaine, avec une certaine sécurisation des exploitations. Parce qu'il y a derrière un investissement et une vie. On a un plan de répartition aujourd'hui qui est, à mon avis assez juste, assez correct. On rattrape la discussion qu'on a eu en début de séance directement, on a ce plan de répartition mais je voudrais rassurer M. BARACHET, en interne on continue à réfléchir à comment améliorer les choses. Aujourd'hui, je ne peux pas vous faire d'annonce, mais la réflexion mûrie et les agriculteurs sont tout à fait conscients de ce qu'il se passe et je pense qu'on n'en restera pas là. De là à remettre rapidement les volumes prélevables en cause, ça me paraît une solution relativement assez simpliste au vu de la complexité de l'économie et de l'écologie du bassin. On ne peut pas d'un seul coup tout balayer. On en revient au dynamisme des petites communes rurales et à l'économie locale, il ne faut pas oublier que derrière, il y a quand même des familles qui vivent de cette irrigation. On n'irrigue pas que pour embêter les pêcheurs M. BARACHET, on irrigue pour vivre. Ces réflexions sont faites, je ne suis certainement pas pour remettre en cause les volumes prélevables tout de suite absolument. Il faut vraiment prendre le temps de la réflexion et continuer un développement du tissu économique rural et d'avoir une force, via nos réflexions, une force positive plutôt qu'une force destructive.

M. DELEUZE

J'ai bien dit « on sera peut-être amené à »... je n'ai pas dit l'année prochaine faudra revoir les volumes.

M. MELLIN

Si vous me permettez M. BARACHET, je dirai que lorsqu'on arrive au seuil de crise, on interdit l'irrigation et l'irrigation s'arrête. On devrait réussir en même temps à interdire à l'eau de couler dans les rivières, qu'elle s'arrête, qu'elle reste en place, qu'elle arrête de descendre, comme ça il n'y aurait plus de problèmes, mais ça on ne sait pas faire.

Récemment on parlait sur les 10 dernières années 2005-2015, la France avait baissé en production de gaz à effet de serre, c'est magnifique 2,5% par an sur la moyenne, c'est super dans le cadre des efforts qu'on est capable de faire. Mais les commentaires qui étaient juste derrière, c'était qu'il avait une récession économique, baisse du PIB c'est-à-dire que quelque part le tissu économique se contractait et ce n'est pas ça non plus que l'on veut. Donc entre le bon point écologique et puis l'activité économique le fil est étroit et il faut faire de l'équilibre.

M. POITE

Je voulais parler d'hydrologie ; il est un peu tôt encore pour dire que le régime hydrologique des cours d'eau est modifié. L'effet du changement climatique, il y a eu une étude qui a été présentée pour partie ici, qui a été réalisée à la demande du Comité de bassin c'est le Plan d'Adaptation au Changement Climatique. Il y a eu une présentation en SAGE Yèvre-Auron qui a été faite, très bien faite et assez explicite. Aujourd'hui il est un petit tôt pour affirmer que le régime hydrologique des cours d'eau évolue et qu'il faut donc modifier à la fois les différents seuils (alerte, alerte renforcée, crise) et définir quels sont les débits qu'il faudrait prendre pour ces différents seuils. Et ensuite quels sont les volumes prélevables qu'il faut adapter sur les différents sous-bassins. Cela relève d'une étude à grande échelle, qu'il faut mener pour pouvoir affirmer d'une part que le régime hydrologique a évolué, vous avez parlé de 2003 qui fut une année de grande sécheresse, la plus importante depuis une vingtaine d'années même si 2018 a été très prégnante. C'est une étude de fond qu'il faut mener pour pouvoir donner des affirmations et ensuite prendre des décisions derrière. C'est éminemment technique. Après, si le régime hydrologique des cours d'eau est modifié ça veut dire que les étiages sont plus sévères et c'est ce qu'annonce le changement climatique. On aura des étiages plus sévères et ça fera partie de la normalité, mais pour autant quelles sont les mesures qu'il faut adapter à cette nouvelle normalité ? Il y a effectivement un équilibre entre l'écologie et l'économie, on a besoin de l'économie pour vivre mais on a besoin aussi d'environnement sinon il n'y a plus personne qui peut vivre.

M. PROFFIT

Je voudrais juste revenir sur un point dans le document préparatoire qu'on a eu : dans le paragraphe 3.3.1 sur les incidences de mesures d'évitement, on parle des AUP comme quoi rien n'était prévu sur l'AEP. On a toujours dit que c'était la priorité, en plus c'est un petit peu hors-jeu parce que le PAR ça ne fait que répartir des volumes prélevables qu'ont déjà été décidés. J'ai trouvé que cette phrase était un petit peu hors-jeu. Dans la proposition d'avis consultatif on parle que les secteurs vulnérables n'ont pas été pris en compte, je ne suis pas tout à fait d'accord, je viens juste de vous expliquer que les réflexions continuaient et je reviens toujours sur la même chose on a un avis à donner sur le PAR et ça n'a rien à voir avec le PAR.

*Animatrice*

Ça va mieux en le disant et en l'entendant que les réflexions sont en cours et le fait que cela est pris en compte.

M. PROFFIT

On peut le dire mais sur un avis de PAR, je ne vois pas ce que ça vient faire dedans. Par contre je suis très ouvert comme vous avez vu à la discussion dessus il n'y a pas de souci ; mais sur l'avis du PAR je ne vois pas ce que ça vient faire dedans. Parce qu'on peut parler de tout mais on ne va pas parler de l'étude.

M. MELLIN

C'était discuté dans le cadre de l'autorisation de l'organisme unique. Ce n'est pas dans le PAR que ça se discute. Le PAR est la conséquence de la décision de l'organisme unique.

M. DUPERAT

Concernant l'avis je reprends le texte du projet d'avis consultatif : « *le projet étant compatible avec le PAGD et le règlement du SAGE Yèvre-Auron, il est proposé d'émettre un avis consultatif favorable sur le projet de Plan Annuel de Répartition 2019 déposé par l'association AREA Berry* ».

M. MELUN

Le sujet des pénalités, la question était posée oralement et on a bien dit que ce n'était pas dans le cadre du PAR que c'était postérieur au PAR dans les autorisations préfectorales que la Préfète valide le plan de répartition.

**Adopté avec 18 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention / 21 votants**

**PAR Cénomaniens**

M. PROFFIT

C'est dans le périmètre mais on n'a aucun point d'irrigation sur le périmètre du SAGE.

*Animatrice*

Pour rappel : pour l'arrêté d'autorisation unique, le SAGE n'avait pas émis d'avis. Si on reste dans la continuité, ça serait de ne pas émettre d'avis sur le PAR non plus.

M. DUPERAT

Je propose de ne pas émettre d'avis.

M. BARACHET

La seule chose que je remarque sur ce SAGE, qui est extérieur, c'est qu'on réservait cet endroit pour l'eau potable et on met de l'irrigation.

M. PROFFIT

On ne met pas d'irrigation M. BARACHET, vous vous trompez. L'irrigation existait largement en amont depuis très longtemps dans le Cénomaniens. On n'a pas mis d'irrigation, on a juste normalisé les choses en faisant un organisme unique comme on est en ZRE. Sur ces nappes de toute façon il n'y aura pas d'autre forage mais là, vous mélangez un peu tout M. BARACHET.

## **4 Rapport d'activité 2018**

*La présentation et le rapport sont annexés au présent compte-rendu.*

**Adopté à l'unanimité**

## **5 Présentation du 11ème programme 2019-2024 Agence de l'Eau**

*La présentation, faite par l'Agence de l'Eau, est annexée au présent compte-rendu.*

M. DUPERAT

Ce qui est important c'est d'être présent, en particulier vous monde agricole, il faut être présent. Parce que vous allez défendre vos convictions avec tous les efforts que vous faites et je crois que tout le monde est sensible à ça ; il faut être présent, même s'il est évident que c'est encore une journée supplémentaire, mais je pense que c'est très important.

M. MELLUN

Ma question est de savoir quel est le public invité ? Si ce sont des élus, parce que je ne suis plus élu à compter d'aujourd'hui quasiment, donc si c'est n'importe quel citoyen qui est invité ou si ce sont des élus.

M. BRUNET

Ce sont nos partenaires habituels, des industriels, des agriculteurs.  
Le monde agricole est représenté.

## 6 Point d'étape du projet de CTGQQ

*La présentation, faite par la Chambre d'agriculture du Cher, est annexée au présent compte-rendu.*

M. JOLIVET

Je vous rejoins sur le calendrier très ambitieux, 2020 ça me paraît très compliqué.

Par rapport aux syndicats de rivières, en ce qui nous concerne au niveau du SIVY, on sera à l'échéance d'un contrat de rivière, celui de l'Yèvre. On sera aussi au montage d'un autre, le Barangeon, sachant qu'il y a un contexte de fusion d'un éventuel programme de rivière par la suite 2021 peut-être, 2022. Que peut-être que les syndicats seront maîtres d'ouvrage de certaines interventions du CTGQQ. Il faudra très rapidement se mettre autour de la table. Pour information, les élus du SIVY se sont mis d'accord pour participer à des débats et à une espèce de grande concertation en 2019 pour savoir ce qu'ils veulent faire, quel avenir veulent-ils donner au syndicat par rapport au projet. On évoque aussi des projets liés aux PAPI par exemple. Mettons-nous très rapidement autour de la table pour discuter du CTGQQ, je pense aussi au SIAB3A.

M. DUPERAT

Je tiens à dire que c'est un travail considérable, énorme donc il faut bien prendre conscience de ça.

*Animatrice*

Je voulais juste préciser sur la synergie entre les syndicats de rivière, le SAGE, les démarches etc... (voir diapo 33). A la fin de l'intervention de l'Agence de l'eau, dans le cadre du 11<sup>ème</sup> programme, il y a avait un point sur l'élaboration d'une feuille de route des SAGE à construire, sur 6 ans, avec la prise en compte ces synergies.

## 7 Questions diverses

### État de la ressource en eau

*La présentation, faite par la DDT du Cher, est annexée au présent compte-rendu.*

M. DELEUZE

Je crois que pour les agriculteurs, vous avez un saint, il va être temps de le prier. Sinon ça va être dur.

*Animatrice*

Juste pour rappeler qu'il y aura une commission gestion volumétrique où on reprendra ces éléments de bilan d'irrigation.

### Bilan des dossiers de déclaration reçus en 2018

*La présentation est annexée au présent compte-rendu.*

### Sites retenus pour l'étude Zone d'Expansion des Crues

*La présentation est annexée au présent compte-rendu.*

### Réponse de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne

M. DUPERAT

On ne va pas faire une étude linéaire de ce texte, mais simplement l'Agence de l'eau reprend les points évoqués dans la lettre que nous avons envoyé nous SAGE, et en fait cette lettre justifie les choix que l'Agence de l'eau a fait pour cette année et les années à venir. Ils ont eu l'honnêteté de répondre même si nous pensons autre chose.

Merci à tous, bon retour. A très bien bientôt et merci encore pour tous ces débats.

## Liste des personnes présentes ou représentées lors de la séance du 26 février 2018 à Bourges

### **1<sup>er</sup> Collège : rep. des collectivités territoriales et des établissements publics locaux**

#### *Représentants des communes :*

M. DELEUZE (Maire de Verneuil) - Vice-Président de la CLE  
M. BERTAUX (Maire de Saint-Denis-de-Palin)  
M. CHALOPIN (maire-adjoint de Berry-Bouy)  
M. CREPIN (Maire de Parnay) – *pouvoir à M. BERTAUX*  
M. LAMY (Maire de Sainte Solange) – *pouvoir à M. CHALOPIN*  
M. RENAUD (Maire de Valigny) - *pouvoir à M. DELEUZE*

#### *Représentants des Conseils Régionaux et Généraux :*

M. BELLERET Conseiller départemental du Cher)  
M. VALLEE (Conseiller départemental du Cher) - Président de la CLE – *pouvoir à M. DUPERAT*

#### *Représentants des Communautés de communes, des syndicats :*

M. BENOIT (Président du SIVY)  
M. DUPERAT (Vice-président du SCB) - Vice-président de la CLE  
M. PIET (Président du SIAB3A) – *pouvoir à M. BENOIT*

### **2<sup>ème</sup> Collège : rep. des usagers, d'organismes professionnels et d'associations**

M. MELLIN représentant le Président de la Chambre d'Agriculture du Cher  
M. PROFFIT Président d'AREA Berry  
M. BODIN, représentant le Président de Nature 18  
Mme JOLY, représentant la Présidente de la Chambre de métiers et de l'Artisanat du Cher  
M. BARACHET, vice-président de la FDAAPPMA du Cher  
M. GUINOT (FDAAPPMA de l'Allier) – *pouvoir à la FDAAPPMA du Cher*  
M. BUTOUR, représentant la Présidente du Syndicat de la propriété rurale du Cher

### **3<sup>ème</sup> Collège : rep. des services de l'État et des établissements publics**

M. POITE représentant la DDT18  
Mme la Préfète du Cher – *pouvoir à M. POITE*  
M. ALLEE représentant la DDCSPP du Cher  
M. BRUNET représentant l'AELB

### **Absents excusés :**

M. CHITO (Conseiller départemental de l'Allier)  
M. le Président du CRPF  
M. le Président de l'AD2T  
M. le Directeur de la DREAL  
M. le Préfet de l'Allier

### **Assistaient également :**

Mme BONNIN (Chargée de mission rivières, SIAB3A)  
Mme CARUEL (Animatrice AREA Berry)  
M. JOLIVET (Chargé de mission rivières, SIVY)  
Mme JOURDIN (Conseillère agro-environnementale, Chambre d'Agriculture du Cher)  
Mme LESPRIT (Adjointe à la Cheffe du service de l'eau, Conseil Départemental du Cher)  
Mme FALQUE (Animatrice du SAGE Yèvre Auron, EP Loire)